

# Procès verbal du Conseil d'école n°2

## 13/03/18

### **Personnes présentes :**

- **Enseignants :** Fabienne CATRY, Sandrine ARAUJO, Delphine LAMBERT, Sandrine MONGIN, Lisa GROMIER, Mathilde GUILLOT, Valentine BERGOUGNOUX, Clémence CAUDRON, Marie SONNERAT, Lauraine QUESTROY, Martine SAVIGNY,
- **Parents :** Mr BARBERY, Mme BARBERY-DELAVACQ, Mme DAVID, Mme JACQUET, Mme MASSERON, Mme AIT RAIS, Mme JAMAI, Mme BASILIO, Mme PLAGNE, Mme GAPIN, Mme GUILLAND, Mme COLOMBINI, Mme HOCH
- **Mairie :** Salomé Roble (ATSEM), Mr MARX (adjoint chargé des affaires scolaires)
- **Personne excusée :** Mr LICITRI (IEN) Esther Fifi (arrêt maladie)

- **Présentation des changements des enseignantes :**

Depuis le 23 janvier Sandrine Araujo a repris la direction du groupe scolaire des PDF à la suite du congé maternité de Céline ANGEL et Lauraine Questroy assure la médiation pour l'école primaire.

Clémence Caudron a pris la classe de CM1/CM2 à 100%.

Le 25% de Lauraine Questroy est complété par Audrey PICHOTTINI jusqu'au 19 mars, on ne sait pas pour la suite.

La décharge de direction de Sandrine Araujo est assurée par Mme Candy CHANAL qui prend la classe le jeudi et vendredi et un mercredi sur deux.

Delphine Blanville est remplacée par Esther FIFI, qui est en arrêt maladie pour le moment.

Plusieurs remplaçantes se sont succédées mais les enfants ont presque toujours eu une maîtresse remplaçante dans la classe. L'école et l'inspection sont attentives à cela.

Corinne HELLIOT (jeudi, vendredi et un mercredi sur deux) et Marina Leininger (lundi, mardi et un mercredi sur deux) sont maintenant enseignantes sur la classe de CP.

- **Vote de la semaine à 4 jours ou 4, 5 jours pour la rentrée 2018/2019**

Pour information : La semaine à 4 jours est une dérogation accordée ou non par le DASEN en fonction du positionnement des mairies. La mairie de Saint Julien s'est clairement positionnée sur une semaine à 4,5 jours comme nous le sommes actuellement mais une des obligations de ce conseil d'école est de procéder à un vote pour connaître l'avis de tous.

Le nouveau décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire paru le 28 juin 2017 offre désormais la possibilité d'un retour à 4 jours de classe (mais 4,5 jours reste la norme et 4 jours fait l'objet d'une dérogation à la norme). La mairie souhaite rester à 4,5 jours et a exposé ses raisons dans une lettre aux parents datant du 27 janvier. Nous précisons que contrairement à ce qui est dit, il n'y a eu ni concertations ni discussions sur les rythmes avec les enseignants. Les enseignants ont fait part à M. Marx de leur indignation sur le passage qui concerne les enseignants.

La mairie répond qu'ils ont rencontré l'Inspecteur de l'Education Nationale, d'où la concertation, et qu'ils ont suivi les conseils des différents partenaires (l'IEN et un chronobiologiste). Ils précisent que Mr LICITRI a tenu les mêmes propos pour toutes les écoles de la circonscription, même pour celles qui vont retourner à la semaine des 4 jours grâce à une dérogation.

Il y a eu des réunions de concertation où les écoles ont été représentées par la directrice de BULOZ, où il avait été décidé qu'un questionnaire circulerait pour les parents. Mais la mairie n'a jamais remis ce questionnaire aux familles.

La FCPE précise que la France est le seul pays où l'école est à 4 jours.

Le vote de ce jour est donc seulement consultatif.

Pour information, le vote du Puy Saint Martin a été : 16 votes pour les 4 jours, 7 votes pour les 4,5 jours et 4 abstentions. Ecole de Thairy 4 votes pour les 4 jours et 1 vote pour les 4,5 jours. Ecole de Buloz 16 votes pour 4 jours, 13 abstentions, et 4 votes pour les 4,5 jours.

### Vote à main levée de notre école

Pour : 13 pour les 4 jours – 3 pour les 4,5 jours - 7 Absentions

La FCPE précisent qu'ils s'abstiennent pour ne pas parler au nom de tous les parents où l'avis est partagé mais aussi du fait que le questionnaire qui devait être remis par la mairie aux parents n'a pas eu lieu.

### **3- Effectifs prévisionnels de l'école rentrée 2018/2019**

MS 35, GS 39, CP 42, CE1 50, CE2 33, CM1 38, CM2 39. Départ en 6<sup>ème</sup> 18.

Sans les PS il y a déjà 277. Avec 36 inscriptions en PS comme l'année dernière, nos effectifs passeraient à plus de 28 élèves/classe. Nous risquons une ouverture de classe mais vue la configuration de l'école cela est impossible. Puis il sera impossible de maintenir les Cp à 25 élèves par classe. Quelle solution ?

La Mairie précise qu'il n'y aura pas d'ouverture aux Prés de la Fontaine.

Plusieurs répartitions des classes ont déjà été réfléchies. En voici une :

PS - MS : 30

PS - MS : 29

MS - GS : 29

MS - GS : 29

CP 27

CP - CE1 : 27 (15 CP et 12 CE1)

CE1 : 30

CE1 - CE2 : 29 (8 CE1 et 21 CE2)

CE2 - CM1 : 29 (12 CE2 et 17 CM1)

CM1 - CM2 : 29 (10 CM1 et 19 CM2)

CM1 - CM2 : 30 (10 CM1 et 20 CM2)

Les classes sont donc très chargées. Il devrait y avoir une ouverture de classe à Buloz et au Puy, il est important que la mairie répartisse les élèves de façon équitable.

### **4- Projets école primaire :**

- **Ski de fond** : Les élèves de CE2/CM1/CM2 participent à un cycle ski de fond de 4 jours (3 jours car une journée a été annulée à cause du surplus de neige) les 1, 2, 8 et 9 mars à la station des Brasses Plaine-Joux. Bilan très positif. Merci aux parents accompagnateurs.
- **Classe de découverte** : Les CM1/CM2 de l'école partent en classe de découverte à Saint-Raphaël du 11 au 15 juin pour découvrir la faune, la flore et le littoral méditerranéen. Le projet a été validé par l'inspecteur. Bilan au prochain conseil d'école.
- **Graff mur des sanitaires** : Dans le cadre du parcours culturel, tous les élèves de CM1/CM2 ont été choisis pour réaliser un atelier graff et décorer ainsi le mur des nouvelles toilettes. Ce projet démarre la semaine prochaine, sur plusieurs matinées complètes.
- **Ecole et cinéma** : 2 films ont déjà été diffusés.
- **Projet illustration sonore** : La classe de CE1-CE2 de Mme GUILLOT, en période 5.
- **APC médiateurs** : 17 élèves de CE2, CM1, CM2 ont été formés pour résoudre les conflits de cour de récréation. 2 autres groupes d'élèves ont de nouveau été formés, pour faire tourner les différents médiateurs.
- **Projet bibliothèque pour les classes de CE1** de Mme GROMIER et CP de Mme BLANVILLE et PS-MS de Fabienne CATRY.
- **Projet « concours Plume en Herbe »** pour les CE1 de Mme GROMIER : concours nationale de lecture et d'écriture. À partir des illustrations d'un livre à paraître de la collection Premières lectures, les élèves ont imaginé et ont écrit une histoire. L'emplacement et la quantité des textes étaient imposés. Ils ont également donné un titre à leur histoire et ont dessiné la première de couverture. À ce jour, notre histoire a été envoyée, nous attendons les résultats. Les 1ers verront leur histoire publiée. L'histoire a été envoyée hier, nous attendons les résultats.

- **Natation** : pour les deux classes de CP et la classe de CE1 (fin avril-juillet). La classe de Mme GUILLOT est en cours de séquence, les CP et autres CE1 auront natation en période 5.
- **Escalade** : les deux classes de CP, CE1 et CE1/CE2. Nous avons besoin de parents agréés.
- **Sortie fin d'année escalade pour les 2 classes de CP** : en cours de réflexion
- **Sortie de fin d'année commune pour les classes de CE1 et de CE1-CE2**. En cours de réflexion. En prévision la visite des Grottes du Cerdon (à confirmer).
- **CE1 de Lisa GROMIER et CE2 de Valentine Bergougnoux en juin**: sortie nature au plateau des Glières avec une matinée basée sur la "protection de l'environnement" et une après-midi jeu de piste/rallye photo. Cette sortie serait l'aboutissement d'une semaine orientée sur la nature.
- **Maternelle** : sortie de fin d'année nous pensons prendre le téléphérique du Salève et faire une animation avec la maison du Salève (à confirmer).

#### 5- Projets école maternelle :

- **Bal folk** : les enseignantes ont participé à un stage USEP sur les danses folkloriques. Chaque classe de maternelle participe à ce projet qui donnera lieu à une rencontre qui aura lieu le 2 mai, avec toutes les écoles de Haute Savoie ayant participé au projet.
- **Bibliothèque** Rencontre avec un auteur pour les élèves de PS - MS de Fabienne CATRY.
- **Ecole et cinéma** 2 films ont déjà été diffusés.
- **Natation** : bilan positif pour les GS.

#### 6- Bilan natation vitam

Très bon retour de l'organisation à Vitam.

Il est très pratique et indispensable d'avoir le téléphone d'urgence du responsable des rotations de car en cas de retard. A poursuivre pour les années à venir.

Organisation lourde à gérer pour la GS du fait d'avoir partagé sa classe avec une autre classe de la commune. Rotation de bus plus longue et donc retard systématique pour arriver à l'école le midi, et organisation plus difficile pour partager les bassins à Vitam.

Des retards et une annulation à déplorer pour l'élémentaire du fait d'un gros retard du car.

#### 7- Bilan AVS/EVS :

AVS : 5 enfants ont une notification d'AVS sur l'école soit 5 x 6 heures pour chaque enfant. Seules 12 heures sont pourvues.

Le souci de trouver une AVS pour ses enfants devient très urgent. Demande renouvelée à la DSDEN mais aucun candidat ne répond aux critères demandés.

EVS : aide à la vie scolaire pour l'administration n'est également pas pourvu. Il n'y a personne correspondant aux critères de recrutement (Il doit s'agir d'un service civique, la personne doit avoir moins de 25 ans, et ne doit pas avoir de contrat en cours, car elle doit respecter un nombre d'heures par semaine).

#### 8- Projet d'école 2016/2019 :

Le projet d'école est terminé a été validé par l'IA le 30 janvier 2018.

#### 9- Demandes 2018

- Equiper les classes du bas de vidéoprojecteur fixe ou interactifs

- Classe mobile : Objectif prioritaire pour la mairie déjà inscrite au budget 2018

## 9- Mairie : Evolution de la prévision de l'aménagement de l'école

Les différentes versions du projet ont été montrées à Mme ANGEL en novembre et aux parents d'élèves il y a peu de temps.

A partir du mois d'avril, un concours est lancé pour rechercher une équipe d'architectes pour ce projet. 3 seront sélectionnées grâce à un 1er jury, puis 1 seule après un 2ème jury.

En étant optimiste, début des travaux juillet 2019. Durée des travaux : 2 ans dans leur intégralité.

Electricité et peinture pour les classes de l'étage : en attente d'une réponse pour les vacances d'été. En maternelle, les luminaires sont changés au fur et à mesure.

## 10- Points divers

- **Soirée tartiflette : le vendredi 6 avril dans la salle de l'Arande** : Nous comptons sur votre présence. Il s'agit d'un moment convivial et de partage entre les enfants, les parents et l'école. Tous les bénéfices de cette soirée serviront aux différents projets de l'école. Les commandes de repas ont été distribuées par les enfants de chaque classe.
- **Ménage** : Le souci du ménage reste récurrent. Le ménage n'est pas fait si la femme de ménage est absente. Il faut prévenir si on constate que le ménage n'est pas fait le matin. Pour information le ménage n'est pas fait le mercredi dans les classes.
- **Vols** : des lots de la tombola ont disparu courant de la semaine dernière. Les lots étaient rangés à la cave, porte des escaliers et de la salle d'arts visuels fermées à clé. Il a été décidé de ne pas racheter les lots disparus.

## 11- Questions diverses des parents

- **Toilettes** : très contents en élémentaire mais ceux de la maternelle posent problèmes : problèmes d'odeurs, d'intimité, de propreté, de taille (trop petits pour les GS). Les enfants se retiennent.

Est-il possible de mettre en place une circulation différente pour moins de passage? Difficile à 120 élèves. Les maitresses précisent qu'elles seront plus attentives à ce problème.

Toilette des maternelles à inclure dans le projet de rénovation de l'école? Portes dans les classes qui donnent directement sur la cour? Cloison fine pour cacher les enfants assis sur les toilettes (problème de largeur pour la sortie de secours) ?

- **Jeux de récréation** : les enfants se plaignent de nouveau de la détérioration du matériel de cour. En reparler au conseil des délégués.
- **Absence des enseignants** : Mettre des affiches pour prévenir des absences des enseignants. Cela est impossible en élémentaire car les enfants qui viennent seuls pourraient repartir alors qu'ils sont sous la responsabilité des enseignantes.

La séance est levée à 19h40